



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT  
LE VENDREDI 26 JUIN 2015

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le vendredi 26 juin 2015 à 8h30, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Thierry Maheu, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Louise Savignac, Thierry Maheu et Mario Perron.

Sont absents à cette séance, madame et messieurs les conseillers Gilles Lapierre, Chantale Boudrias et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et madame Nadia Lefebvre, assistante greffière sont présentes.

285-15 MODIFICATION DU LOGO POUR AFFICHAGE SUR LA TOUR  
D'EAU

CONSIDÉRANT l'importance de la tour d'eau en tant que composante identitaire de la Ville;

CONSIDÉRANT l'intention du Conseil municipal de procéder à sa mise en valeur;

CONSIDÉRANT que le logo de la Ville de Saint-Constant, sous sa forme actuelle, offre peu de visibilité sur une grande distance.

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron APPUYÉ de madame Louise Savignac ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser l'utilisation de la version numéro 17 du document de proposition de logo préparé par la compagnie communication globale *PUB CITÉ* aux seules fins de la mise en valeur de la tour d'eau.

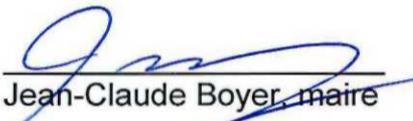
D'autoriser le Service des communications et du service à la clientèle à intégrer cette version du logo et son utilisation exclusive pour le projet de la tour d'eau, dans le guide des normes présentement en vigueur à la Ville de Saint-Constant.



No de résolution  
ou annotation

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, il n'y a pas eu de période de questions.

  
Jean-Claude Boyer, maire

  
Nadia Lefebvre, assistante greffière